



Commune nouvelle de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 11 juin 2018

Procès-verbal

Etaient Présents : Didier BONNARD – Maire

Alain PHILIPPE - Fabrice GROS – Patricia JANTET - Emile PERRAUD - Michel BATTISTELLA - Bernard MICHAUD et Bruno FORT, adjoints.

Christian COCHET - Christine COCHET – Marie DICORATO – René GUIGARD - Christine LECHON - Céline MAFFRE – Frédérique MOISSET - Cécile MICHAUD et conseillers municipaux.

Excusés : Jimmy GRONDIN - André MASLANKIEWICZ - Jean-Michel SALQUE et Vanessa VEILLON

Absents : Patrick CHARNAY et Francisco MARTINEZ

Pouvoirs : Jimmy GRONDIN à Fabrice GROS et André MASLANKIEWICZ à Michel BATTISTELLA.

Secrétaire de séance : Marie DICORATO

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Délibérations

- Modification des statuts du SIEA
- Modification du tableau des emplois permanents de la commune
- Vente de biens immobiliers

Informations

- Informations sur les dossiers en cours

Madame Marie DICORATO est nommée secrétaire de séance.

Pas d'observations sur le procès-verbal du 09 avril : il est adopté à l'unanimité.

- Modification des statuts du SIEA

Monsieur le Maire rappelle le contexte et donne lecture de la proposition de délibération.

La modification porte sur l'ajout à l'article 6 - Budget – Comptabilité – de la phrase suivante :

- « Les quotes-parts contributives des membres sont modulées en fonction de la nature des travaux mis en œuvre par le Syndicat.
- Les modalités seront définies par le comité syndical. ».

Modification approuvée à l'unanimité .

- Vente de biens immobiliers

Monsieur le Maire rappelle que 2 logements communaux ont été libérés par leurs locataires respectifs à Chazey-Bons et Pugieu et qu'ils se trouvent vacants depuis plusieurs mois.

Il rappelle encore qu'une commission dédiée à l'immobilier avait été spécialement créée lors de la séance du conseil municipal du 29 janvier 2018 avec 2 missions précises :

- Evaluer l'état des 2 logements récemment libérés par les locataires et estimer les travaux nécessaires à une éventuelle réhabilitation en vue d'être remis à la location ;
- Définir une stratégie de gestion du patrimoine immobilier de la commune : entretien et rénovation pour les biens qui doivent impérativement être conservés ou cession pour les autres.

Après visite de ces biens, il est apparu que les travaux de réhabilitation seraient très coûteux.

Compte tenu de la présence de logements sociaux sur le territoire communal, la commission préconise de concentrer les efforts d'entretien et de valorisation des bâtiments communaux tels que les anciennes écoles de Chazey et de Bons ainsi que le presbytère ou encore la mairie de la commune déléguée de Pugieu.

Une estimation de la valeur vénale des deux logements concernés a donc été demandée à l'office notarial de Belley.

Monsieur le Maire en communique le contenu et demande à l'assemblée de se prononcer.

Christine Cochet pense que la réalisation d'un parking place de l'église serait plus judicieuse, compte tenu des difficultés de stationnement aux abords de l'église. Elle suggère une démolition.

Monsieur Bonnard lui répond que ce projet aurait un coût élevé d'une part (démolition + réalisation des travaux de voirie) et que, par ailleurs, une telle opération priverait la commune d'une recette non négligeable pour les travaux d'entretien des biens immobiliers à conserver.

Monsieur le Maire invite ensuite l'assemblée à émettre un avis.

A l'unanimité, le conseil municipal **ACCEPTE** la proposition de la commission immobilière selon l'estimation réalisée et **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ces opérations.

o Modification du tableau des emplois permanents de la commune

Monsieur le Maire rappelle que le retour à la semaine de 4 jours dès la prochaine rentrée et une ouverture potentielle de classe dans les années à venir, impliquent une réorganisation des services périscolaires.

Il précise que le double service de cantine sera maintenu et que la garderie du vendredi soir qui avait été supprimée sera rétablie. Il rappelle aussi le départ en retraite de l'adjoint d'animation contractuel en charge des services de cantine/garderie au 31 décembre 2018. Compte tenu de tous ces paramètres, une nouvelle répartition des postes a été proposée par Madame Patricia JANTET, adjointe aux affaires scolaires, en concertation avec les agents municipaux concernés. Monsieur le Maire indique que le recrutement d'un agent titulaire du concours d'ATSEM permettrait à la commune de répondre aux exigences réglementaires qui ne sont pas satisfaites à ce jour et il propose donc de modifier le tableau des emplois permanents afin de l'adapter à la nouvelle situation, en créant 1 poste permanent d'ATSEM à temps non complet. Proposition adoptée à l'unanimité.

1- Informations

- Mise en place du portail citoyen à la rentrée des classes pour les services périscolaires. Cette application permettra aux familles d'inscrire directement en ligne leur(s) enfant(s) à la cantine depuis un smartphone ou un PC ;
- Marché de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable du hameau de Chazey et la défense incendie : attribué à l'entreprise DUMAS TP ;
- Travaux de la traversée du bourg de Bons : présentation et étude des esquisses ;

- Maison des associations :
 - o Rénovation de la toiture de la maison des associations :
 - Présentation par Michel Battistella, adjoint en charge des travaux, des devis réalisés par 5 entreprises (DURAND BOIS CONCEPT, LYVET CHARPENTE, NICOLAS CHARPENTE, 4ABEST, PAUGET). L'entreprise LYVET est retenue comme étant la mieux disante ;
 - Travaux d'isolation phonique intérieure : un plafond tendu sera réalisé ;
- Cheminement piétons au rond-point de la ZA de Penaye : il sera réalisé en septembre ;
- Résultat du recensement de la population communiqué par l'INSEE : 1142 habitants ;
- Emprunt de 200 000.00 € pour financer les travaux de rénovation du réseau d'eau potable de Chazey comme prévu au BP. Trois organismes bancaires ont été consultés : crédit mutuel – caisse d'épargne et crédit agricole. Parallèlement, une demande de renégociation des emprunts en cours a aussi été demandée (crédit agricole et caisse d'épargne) ;
- Contrats d'assurances : négociation en cours pour réduire les coûts et harmoniser les contrats entre les 2 communes déléguées ;
- Matériel : afin de rationaliser l'utilisation et l'entretien des nombreux matériels existants, les Maires des 3 communes (Andert-Condon, Chazey-Bons et Rossillon) étudient une mutualisation élargie. L'acquisition d'un tracteur est nécessaire en remplacement de 2 véhicules dont l'un est en panne (travaux de réparation très coûteux) et l'autre très ancien. Des devis sont en cours d'étude avec reprise des 2 tracteurs ainsi que du matériel non utilisé ou en surnombre ;
- Rappel de l'organisation de la fête de la musique à Pügieu le vendredi 22 juin : petite restauration et buvette. La population est attendue pour ce moment de convivialité. Des flyers seront distribués en porte à porte par les élus ;
- Une note de rappel de quelques règles de bon voisinage à respecter sera distribuée également dans chaque boîte à lettres pour rappeler les horaires à respecter en termes d'utilisation d'outils bruyants.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 11 juin 2018.

A Chazey-Bons, le 14 juin 2018

Le Maire, Didier BONNARD